

CHARGE(E) MISSION NATURE :

<u>Missions</u>	<p>Le ou la chargé(e) de mission thématique met en œuvre sur une thématique précise toutes actions destinées à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel. Il ou elle mène à bien les actions au service de sa mission, assure l'expertise sur le sujet, développe la connaissance et en fait la promotion.</p> <p>Sur sa thématique spécifique, il ou elle anime une partie du dialogue territorial.</p>
<u>Qualités</u>	<p>CONNAISSANCES : Méthodes et outils de conduite de projet Géomatique Droit de l'environnement Ecologiques spécifiques (biodiversité, sciences de la mer, zones humides, génie écologique...) Programmes environnementaux spécifiques</p> <p>SAVOIR-FAIRE : Conduite de projets Analyse, hiérarchie et synthèse de données et d'informations Assemblage et mise en forme de documents Organisation et planification du travail Animation de réunions</p> <p>SAVOIR-ÊTRE : Relationnel Analyse, synthèse Force de proposition Rigueur scientifique Sens du travail en équipe</p>
<u>Formation</u>	<p>Métier accessible à partir du niveau II de type Master dans un domaine scientifique en lien avec la nature, en développement du territoire, ou selon la thématique abordée. Formation en écologie, biologie, sciences de la vie et de la terre.</p>
<u>Situation/contexte</u>	<p>Ce métier s'exerce de façon autonome et pour une partie sédentaire (travail bureautique), en lien avec les chargés études scientifiques et les techniciens dans le cas d'actions de terrain. Il comprend des déplacements sur le terrain y compris de nuit ou en soirée selon les missions. Il nécessite une bonne condition physique pour les interventions de terrain. Suivant l'expérience et le mode d'organisation de son employeur, le métier peut évoluer vers celui de responsable de pôle, service ou antenne.</p>